



Canadian Massage
Therapist Alliance

Alliance Canadienne
de Massothérapeutes

**Mémoire relatif aux consultations prébudgétaires organisées en
prévision du budget de 2020**

Par : l'Alliance canadienne de massothérapeutes



Canadian Massage
Therapist Alliance

Alliance Canadienne
de Massothérapeutes

Recommandation : Reconnaître la massothérapie comme un service de soins de santé apprécié en la traitant sur un pied d'égalité avec les autres services de santé comparables et en exonérant la TPS/TVH sur les services de massothérapies autorisés.



Canadian Massage
Therapist Alliance

Alliance Canadienne
de Massothérapeutes

L'Alliance canadienne de massothérapeutes Mémoire relatif aux consultations prébudgétaires organisées en prévision du budget de 2020

Introduction

L'Alliance canadienne de massothérapeutes (CMTA) est heureuse de soumettre le présent mémoire au gouvernement du Canada, pour examen et considération. La CMTA reconnaît l'importance de renseigner le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, afin que celui-ci puisse formuler des recommandations efficaces sur la santé de notre pays, de nos collectivités et de nos citoyens.

La CMTA est une alliance nationale composée d'associations professionnelles provinciales qui offre une tribune de collaboration pour faire progresser la massothérapie en tant que profession des soins de santé au Canada. Depuis mars 2019, les massothérapeutes sont réglementés dans cinq provinces, et d'autres provinces et territoires envisagent de faire de même. À l'heure actuelle, plus de 19 500 massothérapeutes enregistrés exercent leurs activités au Canada.

Les massothérapeutes ont beaucoup à offrir aux Canadiens et aimeraient profiter de l'occasion pour démontrer la valeur que la massothérapie apporte aux patients et à l'ensemble du système de soins de santé, et pour aider le gouvernement à protéger l'intégrité des soins de santé pour tous les Canadiens.

Les massothérapeutes agréés constituent une part importante de l'équipe des soins de santé

Le système de santé du Canada évolue rapidement. Parallèlement à cette évolution, les Canadiens cherchent des options plus variées pour prendre en main leur propre santé et bien-être. C'est pourquoi la profession de massothérapeute évolue d'un bout à l'autre du pays et s'intègre de plus en plus dans les plans de santé et de bien-être des Canadiens.

Les massothérapeutes agréés (MTA) jouent un rôle de plus en plus important au sein de l'équipe de soins de santé d'un patient, travaillant en étroite collaboration avec les fournisseurs de soins primaires et d'autres professionnels de la santé pour combler les besoins des patients. Les médecins, les physiothérapeutes, les psychologues et les autres fournisseurs de soins considèrent plus souvent la massothérapie comme une option complémentaire pour résoudre divers problèmes de santé. Les MTA soulagent la douleur, aident à atténuer les effets physiques du stress et de l'anxiété et permettent aux patients de reprendre leurs activités, leur travail et leur vie normale. De plus, les MTA sont en voie de devenir un complément habituel dans le domaine des soins de santé chroniques et complexes,



Canadian Massage
Therapist Alliance

Alliance Canadienne
de Massothérapeutes

notamment du cancer et des soins palliatifs, et une solution de rechange au traitement pharmacologique de la douleur qui favorise la guérison, le soulagement et le confort des patients.

Les MTA ne travaillent pas isolément, mais en collaboration et de façon efficace avec d'autres fournisseurs de soins de santé et dans le cadre de l'équipe de santé élargie du patient, afin de lui fournir des soins de qualité et d'améliorer les résultats.

Notre profession ne croit pas que les services de soins de santé fournis par des professionnels de la santé instruits, qualifiés et réglementés devraient être imposés. Le gouvernement fédéral partage cette opinion et a donc mis en place une politique visant à exonérer de la TPS/TVH les services fournis par des professionnels de la santé qui sont réglementés dans au moins cinq provinces. D'autres services professionnels de santé réglementés, comme les chiropraticiens, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes, sont déjà exonérés de la TPS/TVH. Les MTA sont la seule profession paramédicale réglementée dans cinq provinces qui n'est pas exonérée de la TPS/TVH. Il s'agit d'une lacune manifeste et flagrante dans l'application de cette politique, une lacune qui, en fin de compte, transfère le fardeau financier aux patients et crée un obstacle à l'accès aux soins bénéfiques et à l'amélioration de la santé et du bien-être des Canadiens que procure la massothérapie.

Les MTA améliorent la santé et le bien-être des patients.

Un aspect clé des soins intégrés et « axés sur le patient » est d'aider les patients à gérer leurs besoins en matière de soins de santé physique, mentale et comportementale. Dans les systèmes traditionnels, les symptômes physiques, mentaux et comportementaux sont souvent traités séparément par des professionnels de la santé qui ne communiquent que rarement ou pas du tout entre eux.

De nouveaux modèles de soins commencent à reconnaître que les résultats en matière de santé physique sont étroitement liés au bien-être mental et émotionnel; en effet, la santé comportementale est maintenant plus souvent intégrée dans les plans de soins physiques des patients. La massothérapie est dans une position unique, car elle fait partie des plans de traitement qui abordent à la fois les aspects physiques, mentaux et comportementaux d'une grande variété de troubles médicaux, ainsi que la myriade de symptômes qui accompagnent ces troubles.

La massothérapie peut être un élément important du plan de traitement de divers problèmes de santé, qu'il s'agisse de maux de dos, de dépressions ou de douleurs postopératoires. L'intégration de la massothérapie dans les soins aux patients peut aider à gérer à la fois les causes et les symptômes d'une mauvaise santé afin d'améliorer le bien-être général et d'atténuer les effets négatifs des maladies ou des blessures.

La massothérapie présente des avantages importants pour le bien-être physique, mental et émotionnel des patients et les aide à maintenir une vie productive : il ne s'agit pas d'une activité de luxe.



Canadian Massage
Therapist Alliance

Alliance Canadienne
de Massothérapeutes

Les MTA sont avantageux pour le système de soins de santé

En raison de l'évolution démographique et du vieillissement de la population, les coûts médicaux ont augmenté plus rapidement que l'inflation au cours des dernières années. Aller voir un massothérapeute au lieu de passer des heures supplémentaires à l'hôpital ou chez le médecin, ou comme supplément à d'autres traitements de soins de santé, peut aider à libérer les ressources actuelles en santé pour ceux qui ont vraiment besoin de ces services.

Pour la plupart des Canadiens, les services fournis par les massothérapeutes ne sont pas couverts par les régimes provinciaux de soins de santé. Pourtant, en offrant aux patients une solution de rechange à d'autres services de soins de santé, souvent plus coûteux, la massothérapie peut aider à réduire la pression qui s'exerce sur les ressources publiques de soins de santé, ce qui réduit le fardeau financier du système, tout en stimulant l'économie.

Cependant, incorporer la massothérapie dans le cadre d'un plan de soins de santé plus large peut être coûteux pour les patients. Pour ceux qui ont une assurance privée par le biais de leur travail ou d'une autre couverture, ce coût est considérablement réduit, mais le fait d'obliger les MTA à facturer des taxes à leurs patients signifie que chaque dollar n'est pas dépensé aux fins prévues, c'est-à-dire pour assurer la santé et le bien-être des patients. Pour ceux qui n'ont pas d'assurance privée couvrant la massothérapie, la question de l'abordabilité devient beaucoup plus importante et le choix d'adopter d'autres options de soins, au lieu d'abuser des services traditionnels financés par l'État, devient moins attrayant ou totalement inaccessible.

Les patients veulent avoir un choix lorsqu'il s'agit de leurs besoins en matière de soins de santé et taxer les patients pour des services de première ligne, comme la massothérapie, crée un obstacle à l'accès des patients aux soins qu'ils souhaitent recevoir et dont ils ont besoin. L'élimination de la TPS/TVH sur les services des MTA aidera à éliminer les obstacles pour permettre à un plus grand nombre de patients d'avoir accès aux avantages substantiels et bien documentés de la massothérapie.

La protection des patients

L'exonération de la TPS/TVH sur les services fournis par les massothérapeutes permettra de reconnaître la massothérapie comme une profession de la santé et aidera à distinguer les services de massage professionnels de ceux qui ne sont pas conformes à cette norme, offrant ainsi un niveau de protection supplémentaire aux Canadiens.

La poursuite de la politique fédérale d'exonération de la taxe sur les services fournis par un massothérapeute agréé aidera à tracer une ligne de démarcation claire pour les patients, en établissant une distinction entre les bienfaits légitimes pour la santé et le bien-être qui ne peuvent



Canadian Massage
Therapist Alliance

Alliance Canadienne
de Massothérapeutes

être atteints qu'avec une massothérapie homologuée, et ceux offerts par les autres services de massage.

Incidence économique

La CMTA comprend les pressions financières auxquelles font face tous les paliers de gouvernement et, par conséquent, l'importance de présenter au gouvernement l'incidence financière de toute décision. La CMTA entreprend actuellement une enquête approfondie auprès des membres impliqués afin de recueillir les données nécessaires pour déterminer le montant de TPS/TVH que le gouvernement fédéral ne percevra plus auprès des massothérapeutes pour leurs services.

Il est important de noter que le total sera compensé par le fait que les MTA ne pourront plus appliquer les crédits de taxe sur les intrants, ce qui aurait une incidence négative nette sur les MTA. Cependant, les massothérapeutes croient que c'est la bonne chose à faire et s'engagent à offrir un meilleur prix à leurs patients. Par conséquent, toutes les économies réalisées grâce à l'application de l'exemption d'impôt sur les services des MTA iront directement à l'amélioration de l'abordabilité et de l'accès pour ce qui importe le plus : les patients.

Conclusion

Un nombre croissant de Canadiens profite des avantages directs des services de massothérapie dans le cadre de leur plan de santé et de bien-être. Les besoins et les désirs des patients évoluent et les massothérapeutes aident à répondre à ces demandes. Alors que de plus en plus de Canadiens cherchent des moyens de recharge et complémentaires pour prendre en charge leurs propres besoins en soins de santé, la profession de massothérapeute, par l'entremise de la CMTA, s'engage à travailler avec le gouvernement fédéral, afin d'éliminer les obstacles existants pour les patients, tels que la TPS/TVH imposée aux services de MTA, et pour aider le gouvernement à promouvoir ses politiques de santé pour améliorer la santé et le bien-être des Canadiens dans tout le pays.